

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

Vu le décret n° 2021-1723 du 20 décembre 2021 portant intégration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à celui-ci ;

Vu les propositions de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro),

Vu les propositions de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement :

- Mme Géraldine ANTHOINE, directrice adjointe du laboratoire de la santé des végétaux de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) à Angers ;
- Mme Cécile BESSOU, chercheuse au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (département performance des systèmes de production et de transformation tropicaux) ;

- M. Christophe LATRON, directeur recherche et développement de Lactalis ;
- M. Alain NORMAND, directeur recherche et développement de la Compagnie Fruitière ;
- M. Sylvain PERRET, directeur du département Environnements et sociétés au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;
- M. Sylvain PLUCHON, directeur recherche et développement du Groupe Rouiller ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Aurore DEGRÉ, vice doyenne de Gembloux Agro-Biotech, Université de Liège ;
- M. Marc-André SELOSSE, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, président de la société botanique de France ;
- M. Louis-Georges SOLER, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- Mme Véronique BELLON-MAUREL, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), directrice de l'Institut Convergences Agriculture Numérique (DigitAg) ;
- Mme Carole CARANTA, directrice générale déléguée adjointe à la science et l'innovation à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), directrice de l'Institut Carnot Plant2Pro ;
- Mme Marie-Christine CORMIER-SALEM, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), directrice d'Agropolis Fondation.

Article 2

La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 11 Février 2022

Pour le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation et par délégation
La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche,



Valérie BADUEL